

> JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'offre de formation sur WWW.CNFPT.FR



EDUCATION, CULTURE ET TERRITOIRE:

LES DROITS CULTURELS POUR REDONNER DU SENS A LA CITOYENNETE

JEUDI 11 JUIN 2015, INSET DE NANCY

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice Meyer-Bisch. La reconnaissance des droits culturels comme droits humains fondamentaux conduit à mieux respecter et valoriser les identités culturelles des personnes dans leur capacité à développer leur dignité : leurs droits, leurs libertés et leurs responsabilités. Cette approche de la culture, fondée sur la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et la Déclaration Universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO (2001) permet de repenser la place de la culture dans les politiques publiques à différents échelons et reformuler l'argumentaire sur son rôle dans nos sociétés profondément ébranlées par de multiples crises. Elle vient alimenter aussi la réflexion sur la contribution essentielle de la diversité des facteurs culturels (Au-delà des démarches d'éco responsabilité) au développement durable désormais inscrit dans les priorités des collectivités territoriales.

L'utopie de la démocratisation culturelle, à l'origine de la politique culturelle en France n'éclaire plus les élus et les acteurs. De nombreux projets axés sur la diversité culturelle, la dimension participative ou l'interdisciplinarité questionnent aujourd'hui l'héritage d'une politique culturelle française construite en silos par des professionnels experts.

Cette réflexion permet d'ouvrir une nouvelle dynamique de sens pour l'action publique et de tisser de nouveaux liens entre acteurs publics de la jeunesse, de l'éducation et de la culture, mais aussi avec des organisations de la société civile. Au-delà du travail en transversalité, les droits culturels posent la nécessité d'un travail de co-construction au sein des collectivités et entre les acteurs impliqués. La réforme des rythmes scolaires et le projet éducatif de Territoire pedt constituent une opportunité pour construire ces dynamiques partagées.

Public

Directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs des affaires culturelles, cadres des services culturels des collectivités, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel, directeurs, cadres et coordonnateurs de l'éducation, enfance, jeunesse.

Inscriptions

Pour vous inscrire, merci de vous rapprocher du service formation de votre collectivité (inscription en ligne).

Code session : **Z1504 001**

Contact et information

INSTITUT NATIONAL SPECIALISE D'ETUDES TERRITORIALES CNFPT/ INSET

1 boulevard d'Austrasie, CS 20442, 54000 Nancy

GENEVIEVE LIENHARDT,

responsable du domaine Action Culturelle et Enseignement artistique du Pôle Culture Tél: 03 83 19 22 01 / genevieve.lienhardt@cnfpt.fr

SEVERINE CHAMPOUGNY,

assistante du pôle Culture Tél: 03 83 19 22 29 / Fax: 03 83 19 22 19 / severine.champougny@cnfpt.fr

Plus d'informations sur : WWW.Cnfpt.fr

EDUCATION, CULTURE ET TERRITOIRE : LES DROITS CULTURELS POUR REDONNER DU SENS A LA CITOYENNETE

PROGRAMME PREVISIONNEL

9h30 Accueil des participants

■ 10h00 Ouverture de la journée d'actualité

Jean-Jacques DUFFOURC, directeur de l'INSET de Nancy Cécile BONTHONNEAU, intervenante et animatrice de la journée

10h15 Conférence introductive

LES DROITS CULTURELS, AU CŒUR DE L'ENSEMBLE DES DROITS DE L'HOMME

Intervenant:

Patrice MEYER-BISCH, philosophe, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg; fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH)

12h15

PAIDEIA, UNE DEMARCHE PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS AU SEIN DE HUIT DEPARTEMENTS ET D'AUTRES COLLECTIVITES

Intervenante:

Christelle BLOUËT, coordinatrice du réseau culture 21

Echange / débat avec la salle

13h00 **Déjeuner**

14h00 Ateliers

L'APPORT DES DROITS CULTURELS A TRAVERS LA PRESENTATION DE CAS D'ECOLE EN PRESENCE D'ACTEURS ENGAGES DANS LA DEMARCHE DES DROITS CULTURELS

INTERVENTIONS CULTURELLES AU COLLEGE

Intervenant: Jean-Damien COLLIN, directeur des affaires culturelles des Territoires de Belfort

LE COLLEGE DU 21 EME SIECLE EN ARDECHE

Intervenant: Romain THEVENET, membre du collectif Design Territoires Alternatives (DTA)

LE PROJET EDUCATIF GLOBAL DEPARTEMENTAL (PEGD) AU PRISME DES DROITS CULTURELS

Intervenante : Sophie RENARD, coordinatrice du projet éducatif global départemental pour le département du Nord (sous réserve)

POLITIQUE CONCERTEE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN INTERCOMMUNALITE

Intervenant: Emmanuel PAYSANT, directeur de Vosges Arts Vivants, Epinal

15h30 Restitution des ateliers et débat

16h15 Conférence de clôture

Intervenant: Patrice MEYER-BISCH

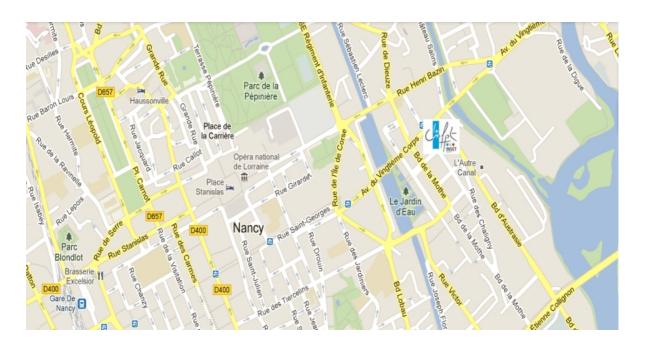
Plan d'accès

INSET DE NANCY - Institut national spécialisé d'études territoriales Salle de conférence

1, boulevard d'Austrasie - CS 20442 - 54000 Nancy

Depuis la gare SNCF de Nancy, prendre Tram ligne 1, direction Essey – station Saint-Georges

Possibilité de stationnement : Parking Les 2 Rives (payant) – en face de l'INSET



Google Maps - ©2014 Google

NOTES:		